RÉPONSE DU MINISTÈRE AFFAIRES MONDIALES CANADA

(Réunion n° 6 du 19 novembre 2020, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement)

<u>Question 1</u>: Le montant total de l'aide internationale du Canada affecté à l'intervention contre la COVID-19 en 2020 et en 2021.

En mars 2020, Affaires mondiales Canada a contribué à une intervention humanitaire immédiate de 2,2 M\$. Le Canada a ensuite annoncé, jusqu'à ce jour, 1,6 G\$ en tout. Affaires mondiales Canada en a réaffecté près de 240 M\$, au cours du présent exercice budgétaire. Dans toute cette enveloppe des programmes, 365 M\$ sont consacrés à l'aide humanitaire.

<u>Question 2</u>: Proportion du nouveau financement.

Vaccins, moyens thérapeutiques et diagnostiques : 825 M\$

Réponse aux besoins immédiats de développement et de l'humanitaire en raison des répercussions de la COVID-19 : 400 M\$

Total : 1 225 M\$, soit 66,4 % du total actuel (de 1 844 M\$). Les fonds du compte de crises ne sont pas considérés comme du financement nouveau, puisqu'ils font partie du budget de référence d'Affaires mondiales Canada.

<u>Question 3</u>: Échéanciers et mécanismes de mise en œuvre du financement? Les échéanciers seront principalement l'exercice budgétaire en cours (2020-2021). Le financement nouveau devrait être versé dans ce même exercice pour répondre aux besoins immédiats de développement et de l'humanitaire, du fait de la COVID-19.

- 3A) Jusqu'ici, combien de financement a-t-on fourni aux partenaires dans la mise en œuvre?
- Jusqu'ici (au 15 décembre 2020), nous avons dépensé 317,5 M\$.

.

- 3B) La proportion affectée aux organismes multilatéraux, aux ONG basées au Canada et aux ONG nationales ou locales dans les pays bénéficiaires?
- D'après ce qui précède, le montant total est de 1 844 M\$.
- Organismes multilatéraux : 78,0 % (1 437,4 M\$ pluricentraux et non centraux).
- ONG basées au Canada: 9,6 % (177,3 M\$).
- ONG nationales ou locales : 9,4 % (172,4 M\$).
- 3C) Comment les partenaires dans la mise en œuvre peuvent-ils demander du financement?
- Ils peuvent tous communiquer des propositions spontanées par le portail des partenaires d'Affaires mondiales Canada. Pour assurer une réaction rapide à la crise, Affaires mondiales Canada a également amplifié la puissance des partenariats en vigueur en répondant directement aux demandes de prolongation et de changement de portée chiffrés des organisations possédant de l'expérience, avec la possibilité de compléter ou de réorienter le financement selon l'éventuelle évolution de la COVID-19, chez les partenaires dans la mise en œuvre qui exécutent déjà des projets d'aide internationale.
- Plus particulièrement, Affaires mondiales Canada a sollicité directement des propositions de certains partenaires, qui sont des acteurs de premier plan dans l'indispensable Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19, pour galvaniser, comme jamais auparavant, la coopération mondiale en vue de la mise au point, de la production et de la distribution de moyens médicaux sûrs et efficaces (vaccins, tests, thérapies). La lutte anti-COVID dans le cadre humanitaire s'est intégrée dans le

cycle normal des programmes humanitaires en réponse aux appels humanitaires annuels. Des organisations de la société civile canadienne ont pu demander du financement dans le cadre de ce processus.